

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.
1916/02/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

Notre Directeur est parti en même temps que ses deux fils. L'aîné, Robert, fait vaillamment son devoir au front comme lieutenant d'artillerie ; le cadet, Roger, a été blessé le 22 août 1914, et se trouve prisonnier à Erfurt.

Nous avons à déplorer la mort ou la disparition de nombreux ouvriers et employés.

Le jeune ingénieur de la maison, Jacques Mayniel, ancien élève de l'École Polytechnique, lieutenant d'artillerie, est tombé glorieusement le 22 août 1914 en Belgique. Son décès qui a mis tant de camarades et de parents en deuil, n'a été connu que dix mois après la fatale journée.

Parmi nos principaux collaborateurs encore au front, nous devons citer : MM. Girard, chef du service orthophonique, capitaine du génie, M. Lecoq et G. Leroux, fils de l'éminent compositeur, lieutenant du génie.

La salle de concert est naturellement restée fermée depuis le début de la guerre.

M. Anatole Lefébure, si hautement apprécié des artistes et qui, dans ses attributions diverses, en avait l'administration, est décédé en janvier dernier, après une très courte maladie. Il laisse le souvenir d'un homme de bien et de devoir.

De nombreuses et nouvelles sympathies ont été manifestées à la maison Pleyel de toutes les parties du monde, mais nous n'ignorons pas qu'elles allaient autant à la France qu'à elle-même, qui s'est bornée à faire simplement, mais fermement son devoir, ainsi que le plus de bien possible autour d'elle.

Nos relations à l'étranger s'augmentent tous les jours et nous nous en réjouissons pour nos collaborateurs ouvriers et employés, et aussi pour les virtuoses et compositeurs français qui savent combien la maison Pleyel leur est hospitalière, secourable, et facilite leurs relations internationales.

Une petite ombre pourtant à ce tableau. L'Angleterre a récemment frappé d'une taxe quasiment prohibitive de 33 1/3 %, les pianos et instruments de musique, sans que notre gouvernement ait pu la faire réduire et sans qu'il ait cru devoir appliquer, par juste et équitable mesure de rétorsion, les mêmes droits aux produits de la Grande-Bretagne.

Notre exportation, et celle des autres maisons françaises, qui augmentent chez les neutres, se trouve ainsi arrêtée net dans un pays ami et allié au grand détriment de nombreux ouvriers français. Ni cette considération, ni les protestations motivées de nos chambres syndicales, n'ont aucunement ému nos parlementaires.

Quelque temps après la déclaration de guerre, M. G. Lyon fut nommé président de la Ligue nationale anti-austro-allemande

pour la défense des intérêts économiques français. Elle groupe quelques milliers de bons patriotes dont l'effort a obtenu déjà d'excellents résultats en France et à l'étranger.

Notre Directeur consacre une partie de son temps à des travaux de balistique et de tir contre avions qui ont donné de pratiques et excellents résultats. On nous excusera de ne pas dire tout le bien qu'en pensent ses supérieurs.

Quoique la salle de concert soit fermée, les cours professés dans les petites salles, par les maîtres et virtuoses, parmi lesquels nous citerons Xavier Leroux, Francis Casadesus, Cortot, Nadia, Boulanger, Mlle Lénars, M. et Mme Wurmser-Delcourt, Geloso et quelques autres virtuoses continuent toujours.

Agréez, etc.

Pr P. Pleyel Lyon et C^{ie}.
G. MAYNIEL.
Fondé de pouvoirs.

NOS ARTISTES

Mlle Antonine Meunier

1^{re} danseuse à l'Opéra.

Antonine Meunier, ainsi que le chante Gustave Charpentier dans son génial *Couronnement de la Muse* :

« Cette danseuse, fleur de vie
« Faite un peu de chacun de nous tous.
« Cette fleur vivante c'est notre âme
« Sous la forme d'une fleur
« Qui serait une femme,
« Fleur femme dont la grâce, le parfum
« Se traduisent en cadences. »

En effet, que de fois la charmante artiste a personnifié la *Beauté* à laquelle le *Poète* chante cette phrase sublime ! Que de fois nous l'avons vue évoluer par ces fins d'après-midi d'été, sur des estrades, parmi des fleurs, des foules, où — en des fêtes populaires admirables d'enthousiasme, célébrant un art sain — elle gravissait des degrés pour déposer une couronne sur le front de l'Elue du peuple, la Muse !

Lille, Cambrai, Lens, Roubaix, Tourcoing, Villes des Muses, endeuillées, opprimées, depuis dix-huit mois ! Mais toujours vivantes. Quand reverrons-nous vos places de fêtes ? Quand reviendrons-nous chez vous reformer ces cortèges de beauté et de joie qui ont tant ému nos jeunes cœurs ? Bientôt oh oui, bientôt.

Nous songions à tout cela l'autre soir sous la lampe, lorsqu'en compagnie de Mlle Antonine Meunier nous feuilletions mélancoliquement des lettres de poilus,

